



N° DEL 2019.12.18/201

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DÉCEMBRE 2019**



Thème : TRAVAUX 4

**Objet : Construction de
la couverture du mur
d'escalade du parc des
sports - Actualisation
du plan de
financement.**

Convocation :

Date : 12/12/2019

Affichage : 12/12/2019

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 29

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 32

Le **mercredi 18 décembre 2019** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Étaient représentés :

AIGUIER Yvon donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;

Absents excusés :

AIGUIER Yvon, MARTINEZ Gilles, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL



Rapporteur : DJEFFAL Mohamed

Vu la délibération n° DEL 2019.01.30/018 du 30/01/2019 décidant de la réalisation de l'opération de construction de la couverture du mur d'escalade du parc des sports ;

Considérant l'opportunité d'intégrer cette opération dans le contrat de station de Serre Chevalier conclu avec la Région et le Département pour la période 2017/2021 ;

Considérant le marché de maîtrise d'œuvre passé avec l'agence d'architecture Garcin & Coromp pour un montant de 30 000 € HT et notifié le 12 avril 2019 ;

Considérant le rendu de l'étude de faisabilité du maître d'œuvre qui propose un projet de couverture dont le coût des travaux est estimé à 400 000 € HT ;

Le coût de l'opération est désormais évalué à 430 000 euros hors taxe. Il se décompose de la manière suivante :

- Études : 30 000 € HT
- Travaux : 400 000 € HT

Il est proposé d'actualiser le plan de financement comme suit :

État (DETR 2019)	94 500,00 €
Contrat de station (40%)	172 000,00 €
Autofinancement (30%)	163 500,00 €
Total	430 000,00 €

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider l'actualisation du plan de financement de l'opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX 4 DEL 2019.12.18/201

PUBLIÉ LE **19 DEC. 2019**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur général des services,
Éric DUBOIS

